



Le Phare

Bulletin d'information

VOLUME 6 Numéro 10

Le 21 juin 2004

Thérèse Martin, agente d'information

CONSEIL DES COMMISSAIRES

À sa séance ordinaire tenue le 25 mai dernier, le Conseil des commissaires a résolu de déposer au ministère de l'Éducation une demande d'autorisation provisoire pour un programme de Diplôme d'études professionnelles en *Horticulture ornementale*. Cette décision fait suite à des besoins exprimés par le milieu. Le projet a déjà reçu l'appui du ministère de l'Agriculture du Québec et d'Emploi-Québec. Le programme serait dispensé au Centre de formation professionnelle Mont-Joli/Mitis dont l'expertise est reconnue dans le domaine de l'agriculture.

Monsieur Claude Gauthier a été nommé au poste de directeur de l'école Le Mistral. La date d'entrée en fonction sera déterminée par le Directeur général. Notons que monsieur Gaétan Loof assume actuellement l'intérim à ce poste.

Par ailleurs, le poste de régisseur des services du transport a été ouvert dans une perspective de complément au 1^{er} juillet 2004. Le titulaire actuel, Monsieur Robert Bellavance, quittera cette fonction à la fin de la présente année pour la retraite.

Le Conseil a adressé des félicitations au personnel et aux élèves de l'école la Rose-des-Vents pour la réalisation d'un film, « *Des images plein la tête* », qui a pour principal objectif de contrer l'intimidation. Ce film est réalisé dans le cadre de la mesure de soutien à l'intégration de la dimension culturelle à l'école.

La Commission scolaire des Phares versera une subvention de 25 000\$ à l'organisme Pro-Jeune-Est pour l'année scolaire 2004-2005. Chaque année, Pro-Jeune-Est dispense des services à une partie de la clientèle de la Commission scolaire.

Le contrat d'assurance générale de la Commission scolaire pour l'année 2004-2005 a été accordé à la firme de courtier Lemieux, Ryan et Associés au coût de 75 131 \$.

Le Conseil a mandaté la firme Beulier inc. pour la préparation des plans et devis en ingénierie dans le cadre de la sécurisation des dépoussiéreurs. Les dépoussiéreurs sont des appareils utilisés dans des ateliers au Centre de formation Rimouski-Neigette, au CFP Mont-Joli/Mitis et à l'école Paul-Hubert. Ces appareils qui aspirent la poussière créée par l'utilisation de certains outils feront l'objet de vérifications en lien avec de nouvelles normes en application.

Les commissaires ont mandaté la firme Gagnon, Letailier, Cyr, architectes pour la préparation des plans et devis en vue de la démolition de l'ancienne résidence du pavillon Saint-Rémi, à Price. La démolition de la résidence est incluse dans la liste des projets d'amélioration, de modification et de transformation des bâtiments pour l'année 2004-2005.

Claude Gauthier est nommé à la direction de l'école Le Mistral

Lors de la séance ordinaire du 25 mai 2004, le Conseil des commissaires de la Commission scolaire des Phares a nommé monsieur Claude Gauthier au poste de directeur de l'école Le Mistral de Mont-Joli.

Monsieur Gauthier succédera ainsi à monsieur Marcel Samson, décédé en octobre 2003, et à monsieur Gaétan Loof, qui assume présentement l'intérim. En novembre dernier, la Commission scolaire avait confié à la firme *Multi-Ressources*, de Québec, le mandat de recruter des candidates et candidats à ce poste.

Originaire de Rimouski où il a fait la majeure partie de ses études, notamment au Cégep en Sciences pures, Monsieur Gauthier a également complété un baccalauréat en éducation physique à l'Université de Montréal et une Maîtrise ès Sciences à l'Université Laval, Éducation physique. Il assume des fonctions de cadre depuis 14 ans dans le domaine de l'éducation, dont cinq ans comme directeur d'une école secondaire. Il est actuellement directeur de l'école Le Transit, à Val-d'Or, un établissement de premier cycle du secondaire de la Commission scolaire de l'Or-et-des-Bois.

Monsieur Claude Gauthier s'est dit heureux de revenir travailler dans sa région natale. Il accorde beaucoup

d'importance à la concertation au sein de l'équipe-école et manifeste un grand intérêt face au processus d'implantation de la réforme.

Le président de la Commission scolaire des Phares, monsieur Raymond Tudeau, et le directeur général, monsieur Paul Labrecque, souhaitent la bienvenue au nouveau directeur de l'école Le Mistral. « *Monsieur Gauthier a cumulé une solide expérience en éducation. Le style de gestion d'équipe qu'il privilégie, sa grande connaissance des relations interpersonnelles et le leadership qu'il manifeste seront autant d'atouts dans ses nouvelles fonctions.* »

À l'école Langevin

Ovide Durette est à l'écoute des jeunes

Ovide Durette travaille dans un milieu de jeunes depuis 30 ans. C'est sans doute, d'ailleurs, le secret d'une jeunesse qu'il a personnellement conservée! Concierge à l'école Langevin, Ovide est un ami pour les élèves, parfois même un confident.

Originaire de Sainte-Marguerite-Marie, près de Caupascal, Ovide vit à Rimouski depuis 1974. Il a d'abord travaillé comme agent de sécurité au Centre hospitalier régional et un an plus tard, il a été embauché par la Commission scolaire pour l'entretien de la piscine de l'école Paul-Hubert. Il a occupé cet emploi durant 16 ans avant de travailler à l'école Langevin.

Ovide travaille de jour alors que Steve Côté (en remplacement de Micheline Joseph) assure le service de conciergerie durant la soirée. L'école Langevin est un très vaste édifice. « *J'assume l'entretien en général durant l'année, le grand ménage durant la période estivale. Je gère également l'approvisionnement, les commandes de produits qui sont utilisés. Au cours des années, les équipements et les produits évoluent*

continuellement. Nous devons suivre des formations pour apprendre à connaître et à bien utiliser ces produits de type industriel qui sont de plus en plus performants et efficaces. »

Ovide Durette ne connaît pas l'ennui. « Mon travail est quotidiennement fait d'imprévu. On a bien une routine de travail mais on doit toujours s'adapter aux événements, durant une journée. »

Ovide se sent à l'aise avec les élèves. « *Lorsque je vais prendre ma retraite, ce sont surtout les jeunes qui vont me manquer. J'aime beaucoup discuter avec eux. Dans le cadre du projet « Jeunes serviables pour main-d'œuvre fiable », je leur donne du travail, à l'extérieur et à l'intérieur de l'école.* »

Ovide Durette est aussi un peintre et il a exposé à plusieurs reprises à l'école Langevin. Sportif, il pratique régulièrement le vélo et le golf et a un petit faible pour la photographie. Au travail comme dans les loisirs, il ne sera jamais question de s'ennuyer!

Guillaume Proulx et François St-Pierre

Concepteurs du nouveau logiciel CRÉADEL

Techniciens en informatique à la Commission scolaire des Phares, Guillaume Proulx et François St-Pierre viennent de créer un logiciel qui simplifie l'impression et la gestion des documents, notamment pour les services de la paie et des taxes et, essentiellement, pour l'ensemble des services administratifs de la commission scolaire. Ce nouveau

logiciel qui a déjà fait ses preuves est maintenant exporté vers d'autres commissions scolaires.

Le nouveau logiciel « CRÉADEL » (Création de documents électroniques) est adapté aux besoins d'une commission scolaire mais peut également être utilisé par d'autres organismes ou entreprises. Il permet

notamment d'éviter de faire imprimer au préalable des formulaires sur lesquels s'ajouteront ensuite les textes. *CRÉADEL* permet d'effectuer les deux opérations en une seule étape : il génère des fichiers PDF à partir d'un fichier texte et du formulaire en format numérique. De plus, l'impression des formulaires variables est la première étape vers la gestion des documents électroniques.

Les applications de ce logiciel sont multiples : comptes de taxes, chèques, bulletins étudiants, service de la paie, etc. *CRÉADEL* offre notamment une série d'outils graphiques permettant la définition et le positionnement des champs au niveau du formulaire graphique, donc plus de souplesse et beaucoup de choix possibles.

Par ailleurs, Guillaume et François ont un autre projet en cours. Un deuxième logiciel, « *BIBLIODEL* » (Bibliothèque de documents électroniques), est en élaboration. Dans un objectif complémentaire à l'utilisation du premier logiciel, il facilitera l'archivage et l'indexage des documents. Les documents seront classés et gérés électroniquement. L'accès sera assuré par le Web selon une politique de sécurité établie.

Le logiciel *CRÉADEL* est déjà utilisé dans quatre commissions scolaires et ce n'est qu'un début. Les utilisateurs le décrivent comme un logiciel simple qui peut répondre rapidement à différents besoins. Pour plus d'information sur ce logiciel, on rejoint François Henry au 724-3366. On peut également consulter le site Internet www.csphases.qc.ca/creadel.

À Sainte-Luce

Les armoiries témoignent de l'histoire

Les armoiries exercent une certaine fascination, sans doute parce qu'elles évoquent des grands moments de l'histoire humaine ou des romans de chevalerie. À l'école Sainte-Luce, monsieur Antoine Deschênes initie les jeunes à cet art qui a conservé toutes ses lettres de noblesse!

Antoine Deschênes s'intéresse depuis longtemps aux armoiries, à l'art héraldique. Il se passionne particulièrement pour leur histoire et leur symbolique. Au cours des dernières années, il a conçu les armoiries de plusieurs municipalités de la région, dont Sainte-Luce, Saint-Gabriel, Les Boules, Padoue, Saint-Donat et Pointe-au-Père. « Les armoiries sont des moyens d'identification riches de symboles. Elles racontent une histoire, celle d'une famille, d'une ville, etc., illustrent de grands principes de vie et ont un caractère de permanence. Beaucoup de règles doivent être respectées dans la conception d'armoiries. C'est ce que j'enseigne aux élèves qui, en respectant ces règles,

sont invités à concevoir des armoiries », explique M. Deschênes.

À l'école Sainte-Luce, l'enseignante Manon Larochelle intègre ces activités au cours d'histoire, en faisant des liens avec le Moyen Âge. C'est à l'époque des Croisades qu'ont été définies les lois et règles qui s'appliquent aux armoiries. « *Les Croisades réunissaient des soldats de différentes nationalités et les armoiries, qu'on retrouvait principalement sur les boucliers, étaient un important moyen d'identification. Les armées et les gens nobles ont été les premiers à se doter d'armoiries et ont ensuite été suivis par les familles de commerçants.* »

Aujourd'hui, la tradition a été conservée en Europe. Même si cette tradition n'est pas très répandue au Canada, une société héraldique existe et toute personne morale ou physique peut se donner des armoiries. La conception d'armoiries donne souvent lieu à des recherches généalogiques.

« Il faut que tu le dises »

Un spectacle pour prévenir les abus sexuels

Un spectacle visant à prévenir les abus faits aux enfants a été présenté le 18 mai dernier à l'école de l'Estran, à Rimouski. Tout en dansant et en s'amusant, les enfants ont bien saisi le message de prévention des abus sexuels et physiques.

« *Même si on te dit que c'est un secret, même si t'as peur pas à peu près, attends pas que ton cœur se brise, il faut que tu le dises* ». C'est sur ce thème que Judith Ouellet et Daniel Lapière, qui possèdent tous deux une solide expérience comme intervenants à la Protection de la jeunesse, présentent un spectacle musical qui poursuit un objectif de prévention. Les interprètes, Odette Coulombe et Marc Bilodeau, per-

sonnifient des gitans qui chantent, dansent et dialoguent avec les enfants spectateurs. Même si le spectacle véhicule des thèmes sérieux et riches de sens, en aucun temps il ne devient lourd puisque la présentation demeure toujours attrayante, pleine de musique et de vie.

Plus de 40 000 enfants dans des écoles primaires du Québec ont vu ce spectacle, jusqu'à maintenant. Non seulement il a soulevé l'intérêt et l'enthousiasme des

enfants, mais il a donné des résultats concrets, amenant la dénonciation d'abus. Lors de la présentation à l'école de l'Estran, les enfants ont aussi reçu un CD et des albums à colorier alors que du matériel didactique a été remis aux enseignants. Le spectacle « *Il faut que tu le dises* » réalise le tour de force de passer un message aussi important dans la musique et la bonne humeur.

Un bon coup de pouce!

À la suite d'une demande présentée par l'enseignante Diane Beaulieu et par l'entremise du Fonds d'aide au développement du milieu, la Caisse populaire de Saint-Fabien a offert un chèque de 7 365 \$ à l'école L'Écho-des-Montagnes pour cou-

vrir les frais d'acquisition de dictionnaires neufs pour ses élèves. Pour ajouter à cet élan de générosité, l'école s'engage à redistribuer gratuitement les dictionnaires inutilisés à la population de Saint-Fabien. Un grand bravo!

Des jeunes consommateurs avertis

Des élèves de classes de mathématiques de l'école Saint-Jean, à Rimouski, sont devenus des consommateurs avertis. Invités à devenir plus vigilants pour éviter les pièges de la consommation, ces jeunes appliquent en même temps les notions acquises en mathématiques.

Les élèves qui ont formé cette année le groupe « *Consommateurs avertis* » ont été recrutés à l'intérieur de quatre groupes de mathématiques. Sous la supervision de l'enseignant Christian Lebel, le travail des jeunes a été élaboré sous le thème « *S.O.S. Économie* ». « *Par le biais de plusieurs activités, les élèves ont été sensibilisés à l'importance d'adopter une attitude d'économie et d'éviter les pièges de la surconsommation. Les participants ont été divisés en deux groupes. Alors que les jeunes du premier groupe travaillaient sur l'ordinateur en créant un site Internet où l'on pouvait trouver des exemples de surconsommation et d'arnaques (gadgets, jeux d'argent, etc.), les élèves du deuxième groupe ont créé des outils*

(affiches, banderoles...) pour sensibiliser les autres jeunes de l'école. »

D'autres actions ont également été mises de l'avant, par exemple, la diffusion de chroniques à la radio étudiante et à l'intérieur du journal de l'école. Les jeunes ont aussi préparé une exposition portant sur les devises étrangères et un concours a été organisé dans l'école. 35 devises couvrant 75 pays ont été exposées et plus de 200 élèves ont participé au concours.

Christian Lebel est très satisfait des résultats. « *C'est aussi un moyen, pour les élèves, de mieux saisir les applications concrètes des notions mathématiques. Un autre groupe de « Consommateurs avertis » sera formé l'an prochain* », conclut l'enseignant.

On peut consulter le site Internet de « *Consommateurs avertis* » à l'adresse : groups.msn.com/consommateursavertis

À La Rédemption

L'école célèbre ses 50 ans

L'école de La Rédemption a 50 ans! Les élèves, les parents, les membres du personnel et de la communauté ont souligné cet anniversaire le 28 mai dernier dans le cadre d'un spectacle présenté par des élèves.

La directrice du pavillon Clair-Soleil, madame Marjolaine Bernier Dumais, et le directeur général de la Commission scolaire des Phares, monsieur Paul Labrecque, ont rendu hommage aux bâtisseurs et à tous les pédagogues qui ont laissé en héritage une école

tournée vers l'avenir. Pour l'occasion, une plaque commémorative a été dévoilée et bénie par le curé, l'abbé Elzéar Jalbert.

La grande salle de l'école était bondée et les gens de la municipalité dont le maire, monsieur Viateur Labonté, ont assisté avec beaucoup d'intérêt au spectacle qui comprenait des chansons, des sketches et des pièces musicales. Ce spectacle présentait l'école d'hier et d'aujourd'hui.

Pour les jeunes vivant avec un handicap

Une nouvelle salle multisensorielle

Une nouvelle salle multisensorielle pour les élèves qui vivent avec une limitation a été inaugurée le vendredi 4 juin à l'école Paul-Hubert. Cette salle favorise une approche stimulante auprès des jeunes et devient un outil pédagogique important dans leur croissance.

Les jeunes qui vivent avec une différence de fonctionnement au plan physique et/ou intellectuel bénéficient d'un milieu qui stimule leurs sens en utilisant les sons, les textures, les odeurs et les saveurs. Le sens de la vue est également stimulé par des œuvres et accessoires colorés et lumineux.

Cet environnement calme et attrayant favorise aussi la relaxation, le retour au calme et à la détente entre deux périodes de travail. « *La salle multisensorielle est un endroit où le jeune se sent bien, où il est*

confortable. Il peut aussi, dans cet environnement agréable, augmenter ses capacités sensorielles », explique l'enseignante Carmelle Fournier.

Des élèves du programme régulier ont participé à l'aménagement et à la décoration de la salle en réalisant de grands tableaux sur différents thèmes, sous la supervision de l'enseignante Josée Pelletier. À certains moments de la journée, la salle sera aussi disponible pour les autres élèves de l'école et les membres du personnel.

L'aménagement de la salle multisensorielle est le fruit d'un travail d'équipe auquel ont participé Carmelle Fournier, enseignante, Gilbert Ruest, éducateur spécialisé, Marièle Desjarlais, Mario Morneau et Denis Bouchard, préposés aux élèves handicapés, et Collette Dupont, directrice adjointe à l'école Paul-Hubert.

À Sainte-Odile

La culture et la science à l'honneur

Dans le cadre d'un programme qui favorise le développement de la dimension culturelle, l'école des Beaux-Séjours a mis l'accent sur la lecture. En cours d'année, plusieurs activités ont été organisées dans le but de donner aux jeunes plus que jamais le goût de lire. On y a même greffé un volet scientifique.

Parmi les activités littéraires qui ont été élaborées, notons le concours de la mascotte « *Litou* », les pauses-lecture, la lecture de contes, la création d'un livre ou d'un recueil et une animation réalisée par des étudiants de l'UQAR. Les personnes ressources impliquées dans le projet ont décidé de terminer l'année en beauté avec un volet scientifique. Le 28 mai, 240 élèves des pavillons Sainte-Odile et D'Amours, du préscolaire au 2^e cycle du primaire, ont vécu une journée d'activités au parc Beauséjour.

La « *Journée scientifique* » comprenait plusieurs activités portant notamment sur la chaîne alimentaire, les fossiles, le robot-pompier, les plantes, les grenouilles, le cinéma, les amphibiens et leur habitat, les abeilles et les oiseaux. Des personnes ressources de l'Institut Maurice-Lamontagne, de l'UQAR et d'entreprises de la région animaient les ateliers.

La directrice de l'école, madame Aline Morissette, a noté un grand intérêt de la part de tous les jeunes participants, des enseignants et des parents. « *C'est important d'initier les enfants dès leur plus jeune âge à la culture et aux sciences.* » Elle remercie également les personnes qui ont fait de ces activités un succès : Louis-Claude Rioux, Karine Ruest, Lise Ouellet, Hélène Perreault et Annie D'Amours.

« Vote étudiant 2004 »

Les élèves de l'école Saint-Jean appelés aux urnes!

Les élèves de l'école Saint-Jean auront la possibilité d'exprimer leur vote dans le cadre des prochaines élections fédérales. Le « *Vote étudiant*

2004 » a pour principal objectif de sensibiliser les jeunes au processus démocratique des élections et à

stimuler leur intérêt pour les questions politiques et sociales.

Le premier vote étudiant s'est exprimé en Ontario en 2003. L'expérience s'était avérée intéressante, tellement qu'elle sera vécue, cette année, sur une plus grande échelle à travers le pays. En juin 2004, au Canada, 500 000 élèves de moins de 18 ans seront invités à voter, dans 1 500 écoles secondaires, dont l'école Saint-Jean, à Rimouski.

Évidemment, le vote des jeunes de moins de 18 ans ne sera pas comptabilisé de façon officielle dans le processus des prochaines élections fédérales. Le *Vote étudiant* est avant tout un outil pédagogique. Cependant, à partir du vote de ces jeunes, des statistiques seront établies et deviendront des indicateurs précieux sur les tendances et les choix politiques des futurs adultes. Les statistiques pourraient même être compilées par région.

Enseignant et animateur de vie étudiante à l'école Saint-Jean, monsieur Denis J. Roy précise que les élèves, comme de véritables électeurs adultes, devront respecter les règles durant la campagne électorale et au moment de voter. Ils pourront voter par

anticipation. Le 18 juin, le gymnase de l'école sera divisé en six sections de vote. L'école reçoit tout le matériel nécessaire (bulletins de vote, feuilles de compilation, trousse pédagogique, etc.) et les jeunes doivent préalablement vérifier s'ils sont inscrits sur la liste électorale.

Le « *Vote étudiant 2004* » permettra de familiariser les jeunes avec le processus électoral, le matériel ainsi que le vocabulaire utilisés. Mais surtout, ils seront ensuite susceptibles de s'intéresser davantage à la politique et d'assumer plus tard leurs responsabilités de citoyens. « *Le vote étudiant, c'est une éducation à la citoyenneté. D'autres activités telles que les messages diffusés chaque matin à l'intérieur de l'école qui invitent les élèves à répondre à des questions et l'affichage de cartes électorales ont aussi pour but d'intéresser les jeunes au processus des élections. Nous invitons également les élèves à être attentifs aux discours des candidats et à visiter les sites Internet qui sont mis à la disposition des citoyens* », explique monsieur Denis J. Roy.

Le *Vote étudiant* pourrait donc permettre aux adultes de demain de devenir des citoyens et citoyennes mieux informés et plus critiques.

Bonnes vacances à toutes et à tous!

Déjà, l'année scolaire tire à sa fin... Vous avez entre les mains la dernière publication du *Journal Le Phare* de l'année scolaire 2003-2004.

Ce fut une année bien remplie et nous tenons à vous dire merci. D'abord merci de nous lire, chaque mois, et de nous communiquer vos commentaires sur le contenu des articles publiés. Merci aussi de votre collaboration qui fut en tous points remarquable, cette année. De partout sur le territoire de la Commission scolaire des Phares, des nouvelles nous étaient communiquées de façon régulière. Nous avons ainsi pu vous offrir un portrait qui se voulait le plus fidèle possible des activités qui se déroulent dans les différents établissements et qui touchent, en tout premier lieu, les élèves. Merci aux enseignantes et enseignants, aux membres du personnel professionnel et aux employées et employés de soutien qui ont apporté régulièrement leur collaboration à la préparation des articles pour le *Journal Le Phare*.

Un grand merci, également, aux directrices et directeurs d'école qui ont participé avec enthousiasme et bonne humeur aux nombreuses entrevues qui ont été réalisées pour la rédaction d'articles publiés à l'intérieur de la *Chronique de la Commission scolaire*

dans le journal Progrès-Écho. Soulignons aussi la qualité de leur accueil et leur grande contribution au succès de la chronique « *Nos écoles, un patrimoine vivant!* » qui a été publiée chaque semaine, depuis septembre dernier, dans le journal L'Avantage. 35 établissements ont été visités et décrits jusqu'à ce jour. Nous compléterons donc notre tournée des écoles en septembre prochain.

Nous vous réserverons quelques nouveautés pour l'automne. Notre directeur général, monsieur Paul Labrecque, a encore quelques bonnes idées à nous faire partager sur le plan des communications. Et soyez certains que votre *Journal Le Phare* vous viendra dès le début de la prochaine année scolaire.

En attendant, nous vous souhaitons de vivre pleinement vos prochaines vacances estivales en faisant le plein de soleil et d'énergie! À bientôt!

Vos complices,

Thérèse et Réna